

SIGNATURE ET DÉCLARATION DE L'AUTORITÉ DU (DES) PARRAIN(S)

L'entité du parrain (dénomination sociale): Ville de Bruxelles

Siège social: Boulevard Anspach 6. 1000 Bruxelles

N° BCE : 0207.373.429

représentée par son Collège des Bourgmestres et échevins au nom duquel agissent Mme Ans Persoons Echevine de l'Urbanisme et M. Luc Symoens, secrétaire communal, en exécution d'une décision du Conseil communal du 01/07/2019.

- Déclare avoir pris connaissance du règlement de l'action «ANTICIPATE PROSPECTIVE RESEARCH 2019» et s'engage à le respecter.
- Déclare être indépendante du partenaire du projet.
- S'engage à créer le contexte nécessaire à la bonne exécution du programme.
- Certifie que les informations fournies dans ce formulaire sont complètes et exactes.
- S'engage à respecter ses engagements tels que mentionnés dans le présent document et à mettre à disposition de manière proactive toute infrastructure, donnée, ressource nécessaire à la bonne exécution du projet.
- S'engage à encadrer les activités des chercheurs et de leur intégrations s'ils devaient effectuer des missions en son sein.
- Déclare se conformer à la convention de collaboration, définissant les droits de propriétés sur les résultats de la recherche.
- S'engage à assurer la protection de ses droits de propriété intellectuelle par les moyens les plus appropriés ainsi que la valorisation, sociétale, industrielle et commerciale dans l'intérêt de l'économie, de l'emploi et de l'environnement de la Région de Bruxelles-Capitale.

Ans PERSOONS
Echevine de l'Urbanisme

Date :

Luc SYMOENS
Secrétaire communal

Date :